

**EXPÉDITEUR** : Annie Garon, DGA, secrétaire générale et responsable des communications

**DESTINATAIRES** : Aux directions des établissements primaires et secondaires,  
de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes

**DATE** : 15 mai 2023

**OBJET** : Programme d'assurance écoliers 2023-2024

---

Bonjour à tous,

Nous vous confirmons par la présente que le programme d'assurance écoliers a été renouvelé.

Le coût à imputer aux parents pour l'année scolaire 2023-2024 est de : **1.30 \$/élève incluant les taxes.**

Également, vous trouverez sous pli la grille de couverture pour l'année scolaire 2023-2024.